

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA POSSIBILITÉ DE LEVÉE DES RESTRICTIONS À L'EXPANSION DES SERVICES INTÉRIEURS DE CP AIR

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Étant donné le nouvel esprit de concurrence qui anime l'industrie de l'aéronautique, le ministre envisage-t-il de supprimer ou d'étendre la règle voulant que l'expansion du réseau aérien de CP Air au Canada se limite à 25 p. 100?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on n'a envisagé aucun changement de cet ordre.

M. l'Orateur: Le député de Winnipeg-Sud-Centre a la parole.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale mais puisqu'il est parti, je pourrais peut-être la remettre à plus tard.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA QUESTION DES ACTIVITÉS SUBVERSIVES DE CERTAINS ÉLÉMÉNTS ÉTRANGERS À L'ÉGARD DE LEUR PAYS D'ORIGINE—LA POSITION DU CANADA

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je poserai ma question au premier ministre suppléant. Le secrétaire du Nouveau parti démocratique du Québec, M. Jean-Pierre Bourdon, a confirmé hier que son parti est en train de réunir des fonds à l'intention des socialistes chiliens en exil pour les aider à renverser le gouvernement actuel du Chili—and je vois que les Néo-démocrates fédéraux approuvent également cette initiative. En conséquence, le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si le gouvernement entend tolérer qu'un groupe politique canadien collabore au renversement du régime d'un pays étranger? Dans la négative, quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour mettre fin à ce geste irresponsable qui risque de créer un précédent?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, habituellement le gouvernement a pour principe de n'intervenir en aucune façon auprès de groupes qui ont des opinions politiques. Je sais pertinemment que certains de nos vis-à-vis cherchent à renverser notre gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Sharp: Ce qui nous préoccupe principalement à ce propos, c'est de prévenir la violence et les activités terroristes de quelque nature qu'elles soient.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ABUS DES PERMIS SPÉCIAUX PAR CERTAINS RÉFUGIÉS CHILIENS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A la suite des questions que j'ai posées deux jours plus tôt concernant l'abus qu'on fait des autorisations spéciales émanant du

Questions orales

ministère et délivrées à 55 immigrants chiliens admis au Canada et signées par eux, dont certains participent ici à des activités politiques subversives d'envergure internationale, j'aimerais d'abord demander au ministre pourquoi seuls 55 immigrants ont été tenus de signer ces autorisations alors que le Canada en a admis 3,000 à l'époque, et ensuite quelles mesures il envisage pour contrer les activités illégales, dans la mesure où elles relèvent de son ministère.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les seules personnes appelées à signer ces déclarations furent les 55 signataires qui s'étaient réfugiés à l'ambassade du Canada à Santiago au moment du coup d'État et qui ont été autorisés par le ministre à entrer au Canada. Si ces personnes dérogeaient aux autorisations dans ce cas bien précis, nous ferions enquête, mais je ne suis pas convaincu que ce soit le cas jusqu'à présent.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

DEMANDE D'ACCÉLÉRATION DE L'ADOPTION DU RÉGIME DE REVENU ANNUEL GARANTI

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu la déclaration fracassante faite hier par le Conseil national du bien-être social concernant la condition des pauvres au Canada au regard du programme actuel anti-inflation, soulignant que des programmes de soutien et de supplément de revenus sont encore plus essentiels, compte tenu de la politique économique annoncée par le gouvernement, le ministre peut-il dire quelles mesures sont prises pour accélérer l'adoption du revenu annuel garanti ou d'autres programmes de supplément du revenu?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je voudrais d'abord signaler à l'honorable député qu'un des objectifs fondamentaux du programme du gouvernement contre l'inflation à l'heure actuelle est d'assurer justement aux plus défavorisés et aux plus faibles de notre société qu'ils ne verront pas les revenus dont ils peuvent disposer rongés par l'inflation. Un des objectifs vérifiables de ce programme-là est de venir en aide aux plus défavorisés de notre société.

Le succès de cette campagne contre l'inflation aura sûrement un grand impact sur le niveau de vie des éléments les plus défavorisés. Quant au programme de soutien et de supplément de revenu dont il a été question depuis quelques mois avec les provinces, je viens de terminer une tournée des provinces au cours de laquelle j'ai rencontré tous les ministres responsables du bien-être au niveau provincial. Et nous prévoyons avoir une rencontre au début de 1976 pour discuter à nouveau de cette question.

J'avais proposé qu'une rencontre ait lieu au début de décembre, mais le gouvernement de la Colombie-Britannique a demandé de reporter cette réunion à une date ultérieure.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, étant donné que le Conseil national du bien-être social ne croit pas que le programme protège les pauvres et les défavorisés et que le gouvernement a trouvé qu'il était